

Pour une interdiction de la chasse à courre en France

La chasse à courre n'a plus sa place dans une société moderne .Elle est interdite en Allemagne, en Belgique, en Ecosse et en Angleterre (depuis 2005)

Des alternatives existent: jeux équestres, chasse à courre fictive (l'animal est remplacé par un leurre).

La chasse à courre est une méthode de chasse pratiquée par des personnes à pied ou à cheval (les veneurs) aidées par une meute de chiens dressés et spécialisés dans la poursuite d'une espèce particulière. L'animal (cerf, chevreuil, sanglier, renard, lièvre...) est poursuivi pendant des heures jusqu'à épuisement total. C'est alors le moment culminant : "l'hallali".

Lorsque la victime est "aux abois", totalement encerclée, blessée par les morsures et déjà à demi-morte de fatigue et d'effroi, l'un des chasseurs met fin à son martyre en l'achevant à l'aide d'une dague ou d'un fusil (le cerf est parfois noyé dans la vase d'un étang).

Le lièvre et le chevreuil sont parfois déchirés vivants par les chiens.

La chasse à courre :

1. porte atteinte aux populations de cervidés, car la recherche du beau trophée conduit à chasser les meilleurs reproducteurs potentiels,
2. ne remplace nullement l'action des prédateurs qui eux chassent pour se nourrir et attaquent de préférence des animaux malades et déficients, est particulièrement néfaste au moment du brâme,
3. perturbe gravement l'équilibre de la forêt: sonneries de trompes, allées et venues des équipages, des chiens, des véhicules?
4. fait souffrir atrocement l'animal poursuivi. Les examens biochimiques effectués sur des échantillons de muscle et de sang de cerfs victimes sont caractéristiques d'un grand stress et de terribles souffrances,
5. méprise trop souvent les libertés individuelles quand elle se termine sur une propriété privée alors que le droit de suite n'existe plus.

Les équipages anglais, au lieu d'enfreindre la loi, se sont adaptés en organisant des chasses fictives. En effet les habitudes de sortie dans la campagne sont ainsi maintenues; les cavaliers donnent à la meute un autre objectif: suivre une trace olfactive pour débusquer non pas un animal terrorisé mais un leurre. Certains habitués de cette pratique alternative, bien installée en divers pays qui ont renoncé à la chasse à courre depuis plus ou moins longtemps, imaginent des parcours nécessitant une grande maîtrise des obstacles et méritent alors le titre de sportifs...

Que des rites cruels s'effacent au fil du temps au profit de formes sportives est une évolution classique, adaptation progressive qui préserve costumes et cors de chasse, caractéristiques auxquels tiennent les pratiquants. Ainsi les chasseurs à courre ne sont pas privés de leurs préparatifs, de leur exercice physique en groupe, et les spectateurs bénéficient d'un spectacle haut en couleurs dont l'épilogue n'est plus un hallali. Façon pour les veneurs à la fois de rester dans leurs us et coutumes et d'entrer en modernité. Ainsi c'est un cérémonial débarrassé de sa connotation négative:.